

Biesles BULLETIN MUNICIPAL

2023 Le Puits des Mèzes





L'année 2023... une année dynamique en réalisations.

Les 50 ans du jumelage entre Biesles et Nordendorf ont permis de renouveler le serment de l'entente franco-allemande.

La réalisation avec quelques habitants du village du char de la cavalcade.

L'union Sportive Biesloise remporte la Coupe de Haute-Marne Principale de Football.

L'avancée des travaux de l'agrandissement de la cantine et des services administratifs de la mairie de Biesles.

La signature du jumelage avec la 5ème compagnie de l'école de gendarmerie de Chaumont.

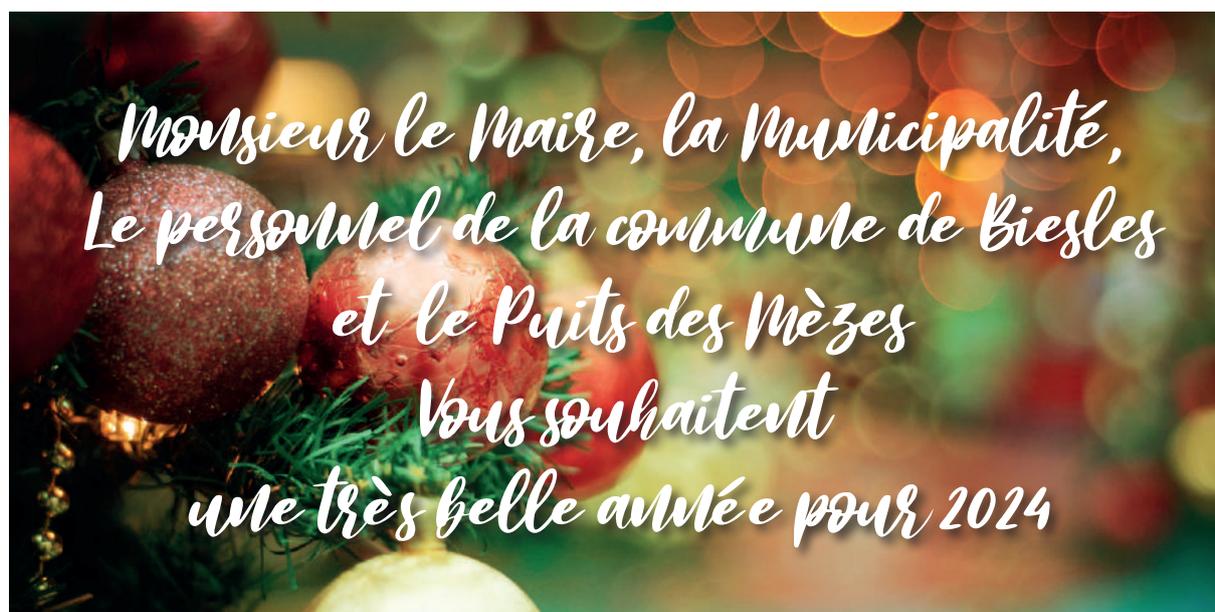
Le commencement des travaux de la zone commerciale au centre-bourg.

L'Équipe Municipale



Notre belle nature

Malgré la situation conflictuelle dans les pays voisins, malgré les actes terroristes toujours présents, la nature nous prouve que le monde pourrait être meilleur.



Mairie de Biesles

Secrétariat, place de la Mairie
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
et le vendredi après-midi de 16h30 à 17h30
Tél. 03 25 31 93 20
Mail : mairie@biesles.fr
Site internet : Biesles.fr

Mairie Le Puits des Mèzes

Secrétariat, 1 place des Bleuets
Ouvert le mercredi de 18h00 à 19h30
Tél. 03 25 01 24 15
Mail : mairie.lepuitsdesmezes@orange.fr
Site internet : Biesles.fr

Vie Municipale



Naissances

La Municipalité présente ses félicitations aux heureux parents de

- Maëlle née le 2 février 2023
- Ambre née le 25 février 2023
- Zachary né le 9 mars 2023
- Liam né le 29 avril 2023
- Aria née le 05 juin 2023
- Camille née le 20 août 2023
- Louis né le 26 août 2023
- Ève née le 19 septembre 2023

Mariages et PACS

Meilleurs voeux de bonheur à

- Serge et Stéphanie – 20 mars 2023
- Bastien et Jessica – 20 mai 2023
- Sébastien et Julie – 08 juillet 2023
- Eddy et Anthony – 13 juillet 2023
- Farid et Nathalie – 08 septembre 2023
- Bertrand et Oriane – 09 septembre 2023
- Axel et Clélia – 07 octobre 2023

Décès

La commune comptabilise 10 décès en 2023.

Nous présentons aux familles toute notre sympathie pour le décès de leurs proches.

Recensement de la population

Le 18 janvier 2024 débutera le recensement de la population, nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez aux agents qui se présenteront à votre domicile.

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui ont fait le choix de s'installer à Biesles et Le Puits des Mèzes et nous les invitons à se faire connaître en mairie.

Recensement Militaire

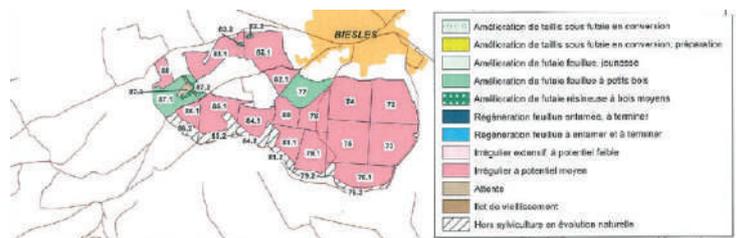
Comme chaque année, les enfants ayant atteint l'âge de 16 ans doivent être recensé en remplissant une notice individuelle disponible en mairie. N'oubliez pas que votre enfant aura besoin de cette attestation pour passer tout examen (BAC, Permis de conduire).

Affouages

La forêt fait partie de notre patrimoine, protégeons-la et entretenons-la.

Le plan d'aménagement a été reconduit pour les 20 prochaines années, il permet une vision à long terme de l'exploitation raisonnée de notre forêt.

Les portions des parcelles donnant sur le chemin de la Forgeotte (zone des 3 sources ; voir plan) sera laissé en forêt naturelle (pas d'exploitation sur cette zone).



Les affouagistes ont une part importante dans l'entretien de nos forêts par leur travail respectueux de l'environnement.

Ne polluons pas la forêt par le dépôt de nos déchets, les déchetteries sont faites pour ça !



Vie Municipale

Repas des aînés

C'est avec plaisir que nous retrouverons nos aînés autour d'un bon repas pour une journée récréative le samedi 20 janvier 2024 à Le Puits des Mèzes et le samedi 27 janvier 2024 à Biesles.

Jumelage : 50 ans célébrés en Bavière



Une quarantaine de Bieslois s'est rendue à Nordenforn, en Bavière pour célébrer les 50 ans du jumelage pendant le week-end de l'Ascension.

Ce voyage a été l'occasion de renouveler le serment du jumelage avec les maires des deux communes, Tobias Kunz et Michel André. Ils étaient accompagnés de Daniel Conversat, ancien maire de Biesles, celui-ci avait eu le privilège d'officialiser cette amitié avec le maire de l'époque, Anton Frey, le 15 juillet 1973.



Médiathèque

L'accès à la médiathèque est libre, gratuit et ouvert à tous aux jours et heures suivants :

- Mardi : de 18h00 à 19h00
- Mercredi : de 8h00 à 12h00
- Jeudi : 17h00 à 19h00

Gwénaëlle reçoit tous les élèves de l'école de Biesles, le mardi toute la journée et le jeudi après-midi.

La médiathèque a organisé 2 spectacles :

- Un premier le 09 mai 2023, spectacle « Elevator » produit par la compagnie Fily'z et coorganisé avec la Maison départementale de la Haute-Marne.
- Un second, le jeudi 23 novembre 2023, spectacle "La petite fille aux cheveux d'or qui parlait aux oiseaux" avec Kamel GUENNOUN, coorganisé avec la Fédération départementale des foyers ruraux de Haute-Marne pour la 33ème édition du festival les Diseurs d'Histoires.

Cavalcade du dimanche 28 mai 2023

Cette manifestation a été une réussite.

Nous renouvelons nos remerciements à toutes les petites mains qui ont rendu possible cet événement, ainsi qu'à nos majorettes, les Biesloises pétillantes, qui ont animé le défilé tout au long de la journée.



Vie Municipale

Le Jumelage avec L'École de Gendarmerie de Chaumont

Le général Laurent GERIN, commandant l'école de gendarmerie de Chaumont tient à remercier très sincèrement la ville de Biesles pour son engagement dans le cadre du jumelage avec la 5^{ème} compagnie d'instruction de l'école de gendarmerie.



Mercredi 4 octobre 2023, au terme d'une marche de 40 kilomètres, 120 élèves gendarmes de la 5^{ème} compagnie se sont rassemblés autour du monument aux morts de leur ville marraine pour la remise de leur Képi. Cette cérémonie est une étape importante pour eux dans leur parcours de formation. Elle marque en outre l'importance de la Mémoire, en tant que ciment de la Nation. Elle est aussi une des premières actions communes promises par ce beau jumelage.



Photos école de gendarmerie de Chaumont

Les Amis de la Tour

Les journées Européennes du Patrimoine :

Organisées par l'association, elles se sont tenues les 16 et 17 septembre dernier.

Le thème de cette année était le patrimoine vivant :

- pratiques, expressions, connaissances
- savoir-faire transmis d'une génération à une autre
- chants, rituels, fêtes, artisanat traditionnel

Le Musée a ainsi pu accueillir près de 85 visiteurs sur deux jours et près de 400 sur l'année... tant Haut-Marnais qu'extérieurs au département.

Tout au long de la saison, les membres de l'association « Les Amis de la Tour » ont voulu travailler sur ce thème au travers diverses manifestations comme « la Nuits des Musées » avec animation musicale sur des airs du Passé, y compris Bieslois, ou le Noël au Château destiné aux enfants avec une vocation pédagogique sur l'histoire du village.

Notons également la réalisation d'un livret destiné à la vente sur les surnoms Bieslois illustré de cartes postales locales.

Théâtre :

Comme chaque année, la Troupe théâtrale « Mosaïque » a été conviée pour nous présenter sa nouvelle pièce « Joyeux Noël » devant un auditoire nombreux et conquis.

Chorale :

Les Amis de la Tour ont cautionné les premiers pas de la chorale « le Chœur de Biesles » assurant logistique et assurance pour leur prestation à la Fête de la Musique et lors du concert en Décembre.

Partenariat :

Enfin et surtout, le Devoir de Mémoire a été mis en valeur puisque les Amis de la Tour ont créé un partenariat avec l'Association « Militaria Chaumontaise », l'Association des Anciens Combattants et la Chorale permettant de rehausser toutes les commémorations patriotiques de l'année tant à Biesles qu'au Puits des Mèzes.

Football Finale Coupe de Haute-Marne Principale

L'équipe première Biesloise s'est offert la première place du championnat D1 et a remporté une très belle victoire de la Coupe de Haute-Marne à Chaumont face à l'ASPTT. Cette victoire permet au Club de foot U.S Biesles d'ajouter une troisième étoile, la première obtenue en 1972 et la seconde en 2000.



Affaires Sociales

Mission Locale

Permanence de Nogent à l'Espace Minel tous les jeudis semaines impaires de 9h à 12h et semaines paires de 14h à 19h, entretien sur rendez-vous.

Siège social situé au 2 bis rue de Bourgogne 52000 Chaumont

Tél. 03 25 32 23 00

Mail : contact@missionlocale-chaumont.fr

Pôle Emploi

22 rue Jules Cherret
52000 CHAUMONT
Tél. 39 49

Circonscription d'Actions Sociales

7 rue Eugène Issartel
52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 02 89 58

Caisse d'Allocation Familiale

34 rue du Commandant Hugueny
52016 CHAUMONT
Tél. 0810 25 52 10

MSA Chaumont

Allée Cassandre
52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 30 33 33

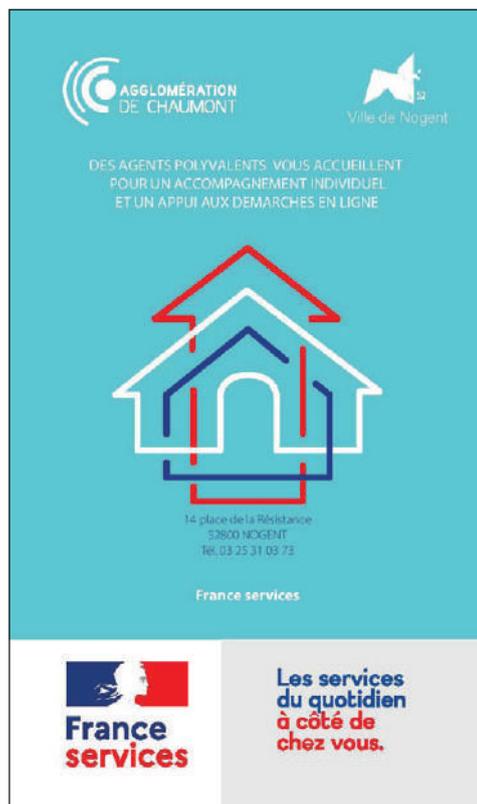
France services de Nogent

14 place de la résistance
52800 Nogent

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30

Tél. : 03 25 31 03 73

Mail : franceservices.nogent@agglo-chaumont.fr



Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles, Les infos de Louise & Michèle

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Haute-Marne a mis en circulation un véhicule itinérant : "Les infos de Louise & Michèle" depuis octobre 2023 sur la commune de Biesles.

Destiné à proposer des permanences gratuites, confidentielles et sans rendez-vous, vous pourrez rencontrer Barbara une fois par mois à côté du Kiosque à Biesles.



Urbanisme

Urbanisme et dématérialisation

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne (Déclaration Préalable, Permis de Construire, certificat d'urbanisme etc...) sur <https://sve.sirap.fr/>

Pour vous aider, la Direction de l'Urbanisme de l'agglomération de Chaumont met à votre disposition ce tutoriel sur YouTube : <https://youtu.be/DRZ4kJQWEkQ>

Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent apporter leur dossier en version papier au secrétariat de mairie, en un seul exemplaire.



Flasher ce QR Code pour plus d'info

Lotissement Le Ban

Il reste 3 parcelles à vendre sur le lotissement "Le Ban" de Biesles.

Les surfaces restantes varient de 1075 m² pour la plus petite à 1219 m² pour la plus grande.

Les parcelles sont mises en vente au prix de 30€HT le m².

Extension de la cantine et de la Mairie



Ces travaux sont déjà bien avancés et pour la prochaine rentrée de septembre, les enfants pourront bénéficier d'une salle supplémentaire adaptée à la restauration scolaire.

A l'étage, la nouvelle salle du Conseil Municipal facilitera l'accueil des prochaines cérémonies.

Zone commerciale, Place du 8 Mai



Le projet se réalise et verra le jour durant l'été 2024.

Réglementation

Quelques règles pour mieux vivre

Horaires de tontes et bricolages

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Brûlage de déchets verts

Selon la circulaire du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre, **même dans sa propriété**.

Ils sont à déposer à la déchetterie (horaire ci-dessous).

Horaires d'hiver déchetterie

Déchetterie de Nogent :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Vous pouvez retrouver les horaires complets des déchetteries sur le site internet Biesles.fr

Bennes du village

Les bennes situées à côté du cimetière sont réservées exclusivement à celui-ci, pour l'une des déchets verts (plantes fanées sur les tombes) et pour la seconde d'autres types de déchets (fleurs en plastique, pots). Merci de respecter ces recommandations.

Les poubelles se trouvant près des bennes à verres ou à papiers **ne servent pas à récolter les déchets ménagers quotidiens**.

Chacun bénéficie d'une poubelle individuelle et d'un service de ramassage chaque semaine.

Les cartons sont à déposer à la déchetterie la plus proche ou de votre choix.

Déjections animales

Propriétaire d'animaux (chiens, chats, chevaux, oies) vous êtes priés de vous munir d'un sac (ou de tout autre matériel adéquat) lors de la promenade avec votre animal et de ramasser (nettoyer) les déjections qu'il laisse sur la voie publique et dans les espaces verts. Les chiens doivent également être tenus en laisse.

Circulation et stationnement dans le village

- La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h dans tout le village
- Zone à 20km/h et priorité aux piétons rue de la Fontaine
- Attention au non-respect des sens interdits
- Les places de stationnement devant les maisons sont accessibles à toutes personnes ayant besoin de se garer pour se rendre dans les commerces ou autres
- Respectez les emplacements de stationnement, ne pas stationner sur les espaces verts, dans les endroits gênants et les passages pour piéton
- Les camions et les bus ont des aires de stationnement dédiés sur la zone industrielle Saint Roch
- Nouvelle réglementation rue de la Fontaine, passage interdit au véhicule dépassant 9 tonnes (sauf services et engins agricoles) – CF Arrêté Municipal

Trottoirs

Il est demandé à tous les habitants d'entretenir régulièrement :

- leurs haies de toutes natures, votre haie doit être taillée à l'aplomb du domaine public et sa hauteur limitée à deux mètres
- leur pelouse, afin qu'elle n'envahisse pas les trottoirs, ruelles et passages de piéton sur le domaine public en diminuant autant que possible l'utilisation d'herbicide.

Il devient très compliqué aux services de la commune de maintenir en bon état et d'entretenir les limites de propriété sur l'ensemble du village.

En hiver, il est de la responsabilité de chacun de déneiger le trottoir devant sa maison afin d'assurer la sécurité de tous.

École

Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

Écoles du Val Moiron

Les effectifs pour cette année 2023-2024 sont :

Pour la maternelle

- 53 élèves répartis en 4 classes de la petite section à la grande section

Pour le primaire

- 104 élèves répartis en 5 classes du CP au CM2
- 1 dispositif ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)

Service périscolaire et restauration

Les enfants inscrits en périscolaire sont accueillis sous le préau de l'école primaire à partir de 7h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Les repas sont confectionnés et livrés par SCOLAREST (groupe COMPASS).

Chaque jour plus de 90 enfants de 3 à 11 ans se retrouvent à la cantine.

Pour toutes questions et inscriptions, vous devez contacter la référente, Nadège PROTHOY au 07.85.10.30.12.

Date des vacances scolaires 2023-2024

- Noël : du 23 décembre 2023 au 07 janvier 2024
- Hiver : du 24 février 2024 au 10 mars 2024
- Printemps : du 20 avril 2024 au 05 mai 2024
- Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai et samedi 11 mai 2024
- Été : du 06 juillet 2024 au 1er septembre 2024

Le Centre de Loisirs de Biesles

Ce service, géré par l'ADMR, accueille les enfants chaque première semaine des vacances scolaires, sauf à Noël.

Il leur permet de bénéficier d'ateliers et de sorties variés adaptés à leur âge et suivent les fêtes du calendrier (Halloween, Carnaval, ...)

Mots croisés de Noël

VERTICALE

1  3 

5  7 

10 

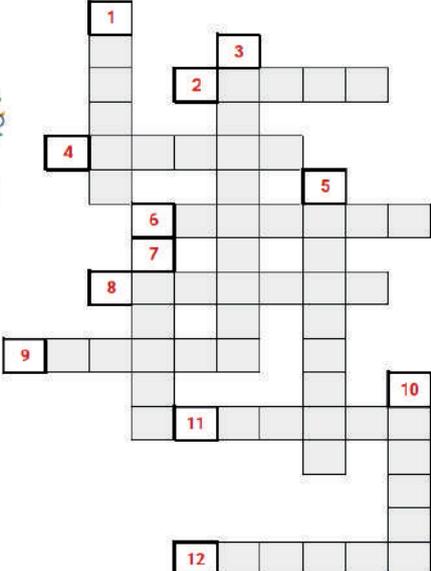
HORIZONTALE

2  4 

6  8 

9  11 

12 



Mots à placer : BONNET, BOTTE, BOLLE, CHEMINÉE, DINDE, FLOCON, GANT, GUIRLANDE, HOTTE, LUTIN, NŒUD, RENNE.

Développement Durable

Toutes les semaines

Toutes les semaines				VOTRE JOUR DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES			
Ageville	Mer	Buxières-lès-Clefmont	Jeu	Daillecourt	Jeu	Is-en-Bassigny	Jeu
Aillianville	Lun	Buxières-lès-Froncles	Jeu	Dancevoir	Jeu	Jonchery	Mar
Aizanville	Jeu	Buxières-lès-Villiers	Jeu	Darmannes	Lun	Juzennecourt	Mar
Andelot-Blancheville	Lun	Cerisières	Ven	Dinteville	Jeu	La Genevroie	Ven
Anneville-la-Prairie	Mer	Chalvraines	Lun	Domrémy-Landéville	Ven	Lachapelle-en-Blaisy	Mar
Arc-en-Barrois	Jeu	Chamarandes	Mar	Doncourt-sur-Meuse	Ven	Lafauche	Lun
Argentolles	Ven	Champcourt	Ven	Donnemarie	Jeu	Laferté-sur-Aube	Jeu
Aubepierre-sur-Aube	Jeu	Champigneulles-en-Bassigny	Ven	Doulaingcourt-Saucourt	Ven	Laharmand	Mar
Audeloncourt	Ven	Chantraines	Lun	Écôt-la-Combe	Lun	Lamancine	Mer
Autreville-sur-la-Renne	Jeu	Châteauvillain	Mer	Esnouveaux	Mer	Lamothe-en-Blaisy	Mar
Bassonville	Ven	Chaumont-la-Ville	Ven	Essey-les-Eaux	Jeu	Langues-sur-Rognon	Mer
Biernes	Ven	Choignes	Mar	Essey-les-Ponts	Mer	Lanty-sur-Aube	Jeu
Biesles	Jeu	Choiseul	Jeu	Euffigneix	Mar	Latrecey-Ormoy-sur-Aube	Jeu
Blaisy	Mar	Churey	Lun	Forcey	Lun	Laville-aux-Bois	Mer
Blancheville	Lun	Cirey-lès-Mareilles	Lun	Foullain	Mer	Laville-aux-Bois	Jeu
Blessonville	Mar	Cirfontaines-en-Azois	Jeu	Froncles	Jeu	Laville-aux-Bois-Evêques	Ven
Bologne	Mer	Clefmont	Jeu	Germainvilliers	Ven	Leffonds	Mar
Bourdon-sur-Rognon	Lun	Clinchamp	Ven	Giey-sur-Aujon	Jeu	Le-Puits-des-Mèzes	Mer
Bourg-Sainte-Marie	Ven	Colombey-lès-Choiseul	Ven	Gillancourt	Mar	Louville	Lun
Bourmont	Ven	Colombey-les-Deux-Eglises	Ven	Gonaincourt	Ven	Levécourt	Ven
Brainville-sur-Meuse	Ven	Condes	Mer	Goncourt	Ven	Longchamp-les-Millières	Ven
Braux-le-Châtel	Mar	Consigny	Ven	Graffigny-Chemin	Ven	Louvières	Mer
Brethenay	Mer	Coupray	Jeu	Guindrecourt-sur-Blaise	Ven	Luzy-sur-Marne	Mar
Breuvannes-en-Bassigny	Ven	Cour-l'Évêque	Jeu	Hacourt	Ven	Maisoncelles	Ven
Briancourt	Ven	Créancey	Mer	Harréville-les-Chanteurs	Ven	Malaincourt	Ven
Bricon	Mar	Crenay	Mar	Harricourt	Ven	Mandres-la-Côte	Jeu
Buchey	Ven	Curmont	Mar	Huillécourt	Ven	Manois	Lun
Bugnières	Jeu	Cuves	Jeu	Humberville	Lun	Maranville	Jeu
		Daillancourt	Ven	Iloud	Ven	Marault	Mer

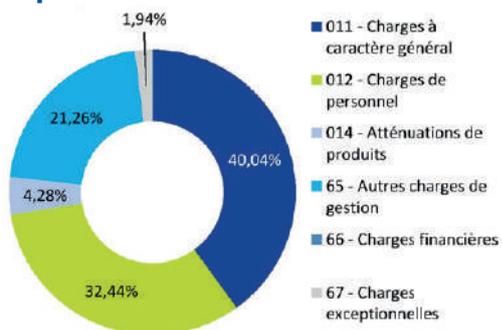
Semaines Paires

Semaines Paires				VOTRE JOUR DE COLLECTE SACS JAUNES			
Ageville	Ven	Euffigneix	Mar	Meures	Mar	Sarcey	Ven
Anneville-la-Prairie	Mar	Forcey	Ven	Mirbel	Jeu	Sarcicourt	Mar
Biesles	Jeu	Foullain	Jeu	Montsaon	Mar	Semoutiers	Mar
Blaisy	Mar	Froncles	Jeu	Neuilly-sur-Suize	Mar	Sexfontaines	Jeu
Bologne	Mer	Gillancourt	Mar	Ninville	Ven	Soncourt-sur-Marne	Mer
Brethenay	Mar	Jonchery	Mar	Nogent 23	Mer	Thivet	Jeu
Briancourt	Mer	La Genevroie	Jeu	Nogent-le-Bas	Mer	Treix	Ven
Buxières-lès-Froncles	Jeu	Laharmand	Mar	Nogent-le-Haut	Mer	Verbiesles	Jeu
Buxières-lès-Villiers	Mar	Lamancine	Mar	Odival	Mer	Vesiaignes-sur-Marne	Jeu
Cerisières	Jeu	Langues-sur-Rognon	Ven	Ormoy-les-Sexfontaines	Jeu	Viéville	Mer
Chamarandes	Mar	Laville-aux-Bois	Jeu	Oudincourt	Jeu	Vignory	Jeu
Choignes	Mar	Le-Puits-des-Mèzes	Ven	Joinson-lès-Nogent	Mer	Villiers-le-Sec	Mar
Condes	Mar	Louvières	Ven	Poulangy	Jeu	Vitry-lès-Nogent	Mer
Crenay	Mar	Luzy-sur-Marne	Jeu	Provenchères-sur-Marne	Jeu	Vouécourt	Mer
Cuves	Ven	Mandres-la-Côte	Ven	Riaucourt	Mar	Vraincourt	Mar
Donnemarie	Ven	Marault	Mer	Rocheort-sur-la-Côte	Mer		
Esnouveaux	Ven	Marbéville	Jeu	Roécourt-la-Côte	Mer		
Essey-les-Eaux	Ven	Marnay-sur-Marne	Jeu	Rouécourt	Jeu		

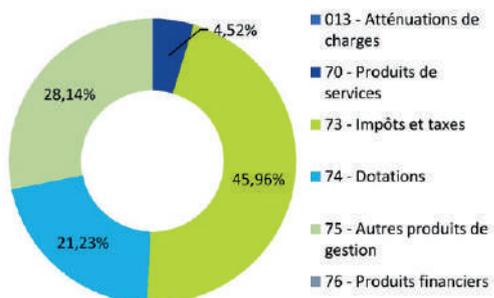
Finances Générales

Budget 2023

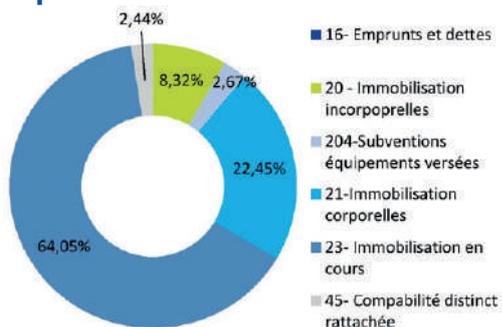
Dépenses de Fonctionnement : 1 412 266,89 €



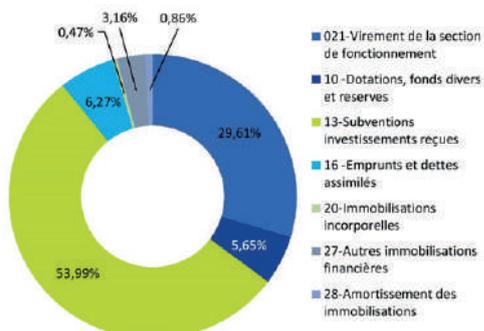
Recettes de Fonctionnement : 1 412 266,89 €



Dépenses d'Investissement : 3 197 411,56 €



Recettes d'Investissement : 3 197 411,56 €



Transports

Transport à la demande

Ligne 5 Chaumont <> Nogent

Nogent Le Bas > Chaumont Gagarine

Jours de fonctionnement	A	E
NOGENT Le Bas	6:51	6:51
Nogent La Vignelle	6:54	6:54
Nogent Collège F. Dolto	6:58	6:58
Nogent Lavoisier	7:01	7:01
Nogent Pôle Technologique	7:02	7:02
Mandre-la-Côte Atribus	7:07	7:07
Biesles Place	7:14	7:14
Laville-aux-Bois Lotissement	7:20	7:20
Laville-aux-Bois Mairie	7:21	7:21
Briand	7:34	7:34
Voltaire	7:36	7:36
Diderot	7:38	7:38
Hugo	7:41	7:41
Gagarine	7:43	7:43
Castelnaud	7:48	
De Gaulle	7:55	
Oudinot	7:58	

Comment réserver ?
Par téléphone : 0800 23 50 37

Transport sur réservation

Chaumont Gagarine > Nogent Le Bas

Jours de fonctionnement	B	D	C
De Gaulle	12:02	17:52	
Oudinot	12:05	17:55	
Castelnaud	12:12	18:02	
Gagarine	12:20	18:10	18:10
Hugo	12:21	18:11	18:11
Thiers	12:24	18:14	18:14
Gambetta	12:25	18:15	18:15
Briand	12:27	18:17	18:17
Laville-aux-Bois Mairie	12:39	18:29	18:29
Laville-aux-Bois Lotissement	12:42	18:32	18:32
Biesles Place	12:50	18:40	18:40
Mandre-la-Côte Atribus	12:56	18:46	18:46
Nogent Pôle Technologique	13:02	18:52	18:52
Nogent Lavoisier	13:03	18:53	18:53
Nogent Collège F. Dolto	13:06	18:56	18:56
Nogent La Vignelle	13:09	18:59	18:59
NOGENT Le Bas	13:12	19:02	19:02

Agence Cmonbus
Gare SNCF, 53000 CHAUMONT
www.cmonbus.com
0800 23 50 37

4 Nogent - Biesles

Jours de fonctionnement : Jeudi et samedi

3 arrêts à Nogent: Mairie, Nogent Le Bas, La Vignelle
1 arrêt à Biesles: Ecole
7 arrêts à Chaumont: Palestra, Foch, Hugo, Gare, Moulin Neuf, Hôpital, Hôtel de Ville

Points centraux 4

Ageville
Biesles
Cuves
Donnemarie
Esnouveaux
Essey-les-baux
Forcéy
Lançon-sur-Rognon
Louvières
Mandres-la-Côte
Mamay-sur-Marne
Ninville
Nogent
Meville
Nogent Le Bas
La Vignelle
Collège F. Dolto
Odival
Poinson-lès-Nogent
Poulangy
Puits-des-Mâzes
Sarcey
Thivert
Vesaignes-sur-Marne
Vitry-lès-Nogent

Comment ça roule ?

Cmon Village est un service de transport sur réservation qui vous permet, deux jours par semaine, de vous rendre aux points centraux du territoire et à Chaumont.

Les points centraux
- Ils se situent à Biesles, Bologny, Colombey, Chaumont, Francières et Nogent

Les arrêts de bus
- Ils sont situés dans chaque commune ou secteur.

Service sur réservation uniquement

La réservation s'effectue au plus tard la veille (ou le vendredi pour les trajets du lundi) par téléphone au 0800 23 50 37

Du lundi au vendredi de 19h30 à 13h puis de 14h à 17h.

Les communes sont desservies uniquement sur réservation. Les horaires d'arrivée aux points centraux sont fixes, mais les horaires de départ et les temps de trajet varient en fonction du nombre de clients et de leur lieu de montée.

L'Agglomération est divisée en 7 secteurs. Vous pouvez vous rendre de l'arrêt de bus d'un secteur au point central de ce secteur et / ou à Chaumont.

Tarifs et titres

- Le service Cmon Village est accessible avec tous les titres de la gamme tarifaire.
- Vous pouvez acheter un Ticket Unité à bord du véhicule.

Gamme tarifaire complète et renseignements complémentaires : Agence Cmonbus et sur le site www.cmonbus.com

Prenez un exemple

- Francine doit se rendre à un rendez-vous à l'hôpital de Chaumont, mardi prochain.
- Cmon Village propose deux alternatives : tous les mardis, Francine appelle l'agence Cmonbus pour réserver deux trajets : un aller et un retour.
- La veille de son départ, Francine reçoit la confirmation par SMS ou un appel en cas de ligne fixe et l'heure de son départ qu'est l'Hôpital de Chaumont.
- Le lendemain, elle se rend à l'arrêt de bus, 5 minutes avant l'heure de passage prévu.
- A l'heure indiquée lors de la confirmation, le véhicule arrive et Francine valide son ticket en montant.
- Le véhicule arrive à l'heure prévue au point central qu'est l'Hôpital de Chaumont.
- Une fois son rendez-vous terminé, Francine se rend à l'arrêt de bus prévu pour réaliser son trajet retour à l'heure indiquée. Elle l'avait réservé en même temps que son trajet aller.

A partir du 4 sept. 2023

Cmon Village Transport sur réservation des villages

Toutes les communes de l'Agglomération de Chaumont desservies !

La réservation s'effectue au plus tard la veille du trajet avant 17h (ou le vendredi pour les trajets du lundi) par téléphone au : 0800 23 50 37

AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Entreprises

Liste des Entreprises Agricoles de la Commune

EARL Bavarel Emmanuel

rue de la Côte de l'Eau - 52340 BIESLES

SCEA de l'Hautre

rue de la Côte de l'Eau - 52340 BIESLES

EARL du Coteau

Route de Nogent - 52340 BIESLES

EARL du Champ Noiro

Grande Rue - 52340 BIESLES

EARL Olivain

rue Louis Eloi Pernet - 52340 BIESLES

Grataroli Jérôme

Rue des Jonquilles - 52340 LE PUIITS DES MÈZES

Liste des Commerçants - Artisans Industriels de la Commune

EPICERIE

EPIPROXI

23 bis rue de Chaumont - 52340 BIESLES -

Tél. 09 67 35 64 53

BOULANGERIE PÂTISSERIE

PAYO SANDRINE ET PIERRE

1 rue de Verdun - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 93 16

BOUCHERIE

LA FINE BOUCHE

2 rue de la Fontaine - 52340 BIESLES - Tél. 03 51 55 12 42

CAFÉ RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

CAFÉ LE BIESLOIS

20 Grande Rue - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 98 84

LA FINE BOUCHE

2 rue de la Fontaine - 52340 BIESLES - Tél. 03 51 55 12 42

GÎTE DE FRANCE - LA VILLA DU BAN

rue du Ban - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 30 39 08

LE PIANO - TRAITEUR

9 Grande Rue - 52340 BIESLES - Tél. 06 13 76 68 58

NICOLAS TRAITEUR

23 bis rue de Chaumont - 52340 BIESLES -

Tél. 06 78 06 82 82

CENTRE EQUESTRE

LES ÉCURIES DU PUIITS DES MÈZES

Chemin de la Charmelle - 52340 LE PUIITS DES MÈZES

- Tél. 03 25 02 05 22

GARAGE

AUTOMOBILES BIESLOISES

54 rue de Chaumont - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 91 60

BASSIGNY POIDS LOURDS

52340 LE PUIITS DES MÈZES - Tél. 03 25 01 24 06

MACONNERIE ELECTRICITÉ PEINTURE EN BÂTIMENTS

AMBROSINI ALEX

43 rue de Verdun - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 99 38

DINIZ BENJAMIN

5 rue de Verdun - 52340 BIESLES - Tél. 06 38 38 22 80

PAYO-DIAZ

3 rue des Lavandières - 52340 BIESLES -

Tél. 03 25 31 91 39

POINTOUT DIMITRI

26 rue de la Fontaine - 52340 BIESLES - Tél. 07 89 77 90 07

ENTREPRISE SIMIONI

14 rue Louis André - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 93 06

SANTÉ

CABINET INFIRMIER

1 rue de Chaumont - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 96 13

CABINET D'OSTÉOPATHIE

2 rue de Chaumont - 52340 BIESLES - Tél. 06 17 50 93 74

CABINET DE SOPHROLOGIE

6 rue d'Ageville - 52340 BIESLES - Tél. 06 16 11 73 56

DENTISTE

1 rue de Chaumont - 52340 BIESLES - Tél. 03 51 25 11 52

PHARMACIE DE BIESLES

10 rue de Verdun - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 94 60

PSYCHOLOGUE

2 rue de Chaumont - 52340 BIESLES - Tél. 07 87 57 93 12

INDUSTRIE - COMMERCE - ARTISANAT

A MINUIT CRÉATIONS (BOUGIES NATURELLES)

aminuitcreations@gmail.com

52340 BIESLES

CYCLES AUREL

3 rue de Verdun - 52340 BIESLES - Tél. 06 03 09 91 02

INNOV BIKE ELEC (TROTINETTES)

26 rue de la Côte de l'Eau - 52340 BIESLES -

Tél. 06 28 41 49 41

MÉTALLIC 80 (CHARPENTES MÉTALLIQUES)

Z. I. St-Roch - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 99 75

S.A FORGEAVIA (FORGES)

Z. I. St-Roch - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 98 52

S.A.S GORSE MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Z. I. St-Roch - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 92 34

VUILLY CLÉMENT (FERRONNERIE)

rue FortMaison - 52340 BIESLES

COUPELLERIE

MANSUY FRANCK

13 rue Louis Eloi Pernet - 52340 BIESLES -

Tél. 03 25 31 94 83

MONGIN JACQUES

48 rue de Chaumont - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 94 45

SAS GUILLOUARD

11 rue Louis André - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 31 92 12

SAS NOGENT * ÉTOILES**

52340 BIESLES

RECYCLAGE

RECYCLE + NEGOCE 52

Z. I. St-Roch - 52340 BIESLES - Tél. 03 25 84 85 96

INFORMATIQUE

CODE SOURCE

8 rue des Forges - 52340 BIESLES - Tél. 06 36 15 13 37

TAXI

ALLO TAXI SCHUK

16 rue des Forges - ZA Les Rieppes - 52340 BIESLES -

Tél. 06 80 70 61 2761 27

Associations

Sports et Loisirs

La Pétanque du Val Moiron

M. Daniel NEVEUX
22 Rue du Cheminé - 52340 BIESLES
Tél. 03 25 31 98 31

U.S.B. Section Football

Mme Nadine MARIVET
6 Rue de Champagne - 52340 BIESLES
Tél. 06 78 00 13 49

Les Biesloises Pétilantes

Mme Isabelle SAVOURET
2 Rue de Lorraine - 52340 BIESLES
Tél. 03 25 03 80 46

Biesles Tandem Organisation

M. Jean-Claude DROUHIN
14 rue FortMaison - 52340 BIESLES

Pôle Sports et Loisirs de Biesles (PSLB)

Mme Isabelle MEYER
31 Grande rue - 52000 LAVILLE AUX BOIS
Tél. 03 25 01 54 59

Le Galet du Puits

M. Florian CITE
3 Allée des Capucines - 52340 LE PUIITS DES MEZES
Tél. 03 25 01 20 19

La Country du Puits

M. Philippe OLIVE
9 Rue des Géranioms - 52340 LE PUIITS DES MEZES
Tél. 03 25 01 25 07

Les Crinières du Puits

Mme Fanny DUMONTIER
5 Route Montot - 52700 SIGNEVILLE
Tél. 03 25 01 19 21

TEAM C.A.S. du Puits

M. Patrick SOMMIER
14 rue des Géranioms - 52340 LE PUIITS DES MEZES
Tél. 03 25 01 54 12

JUDO

M. Jean-Louis DEBRICON
21 Rue Mémassé - 52340 BIESLES
03 25 32 52 59
M. Jean-Luc REMONGIN
12A Rue Bernard Dimey - 52800 NOGENT
03 25 31 62 88

Culture, Loisirs et Amicale

Alliance Biesles/NordenDorf

M. François BLAQUE
21 Rue de Champagne - 52340 BIESLES
Tél. 06 07 44 59 97

Les Amis de la Tour

M. Gérard HEMONNOT
43 Rue du Château - 52340 BIESLES
Tél. 03 25 32 97 95
M. Roger GAULT
22 Rue Louis Éloi Pernet - 52340 BIESLES
03 25 32 08 40
Section Chorale

M. Thierry BOYER

Association des Jeunes Bieslois
Mme Lou SIMIONI

14 Rue Louis André - 52340 BIESLES

Le Club de loisirs du Haut du Ban

Mme Véronique BAVEREL
53 Rue de la Côte de l'eau - 52340 BIESLES
Tél. 03 25 31 66 38

Association des Parents d'Elèves de Biesles

Mme Cendrine LAMBERT
12 Rue Louis André - 52340 BIESLES
Tél. 06 35 93 70 95

L'Etoile Biesloise et Nogentaise

M. Manuel DELGADO
26 Rue Glapiny - 52140 SARREY
Tél. 06 82 81 24 05

Les Puits des Méziens

M. Jérôme GRATAROLI
20 Rue des Jonquilles - 52340 LE PUIITS DES MEZES
Tél. 03 25 01 68 27

Amicale des Sapeurs Pompiers

M. Philippe LAMBERT
15 Rue d'Ageville - 52340 BIESLES

Association TEDALI (Troubles Envahissants du Développement, Autisme, Loisirs, Intégration)

Mme Estelle BLANCHARD
6 Rue des Narcisses - 52340 LE PUIITS DES MEZES
Tél. 03 25 01 80 48

Association des Anciens Combattants

M. François MAINOLI
15 Rue de la Côte de l'eau - 52340 BIESLES

Événements associatifs

L'année 2024 va être active !

Fête Patronale

- 29 juin 2024

Les Amis de la Tour

- 30 - 31 mars et 1er avril 2024 = Bourse/Antiquités Militaria 52
- Mai 2024 = La Nuit des Musées
- Septembre 2024 = Journées Européennes du Patrimoine

Le Musée propose des expositions permanentes tant sur l'Artisanat que sur la vie quotidienne du village. Il est ouvert gratuitement tous les week-ends de la mi-juin à la fin septembre de 14h à 18h. Hors saison, il est ouvert sur rendez vous au 03.25.32.08.40

Le Club du Haut du Ban :

- Novembre 2024 = Marché de Noël

Amicale des Anciens Combattants

- Commémorations patriotiques (8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre)
- Repas du 11 novembre
- Divers voyages organisés, voir avec M. François MAINOLI le Président

Association des Parents d'Élèves de Biesles (APEB)

- Février 2024 = Carnaval
- Mars 2024 = La coutelière
- Mai 2024 = marché artisanal
- Juin 2024 = Feux de la Saint Jean



Les Crinières du Puits

- Mars 2024 = Concours de saut d'obstacle
- Juin 2024 = Concours de voltige et de tir à l'arc à Cheval
- Septembre 2024 = Spectacle de théâtre équestre « Les Trois Mousquetaires »
- Octobre 2024 = Concours de dressage

Le Club de Pétanque Val Moiron

- Juin 2024 : Buvette Fête Patronale
- Juillet 2024 : Concours Fête Nationale

Union Sportive Biesloise

- Juillet 2024 : Tournoi de Sixte

Le Puits des Méziens

- Mars 2024 : Concours de Belote
- Avril 2024 : Chasse aux œufs
- Juillet 2024 : Repas dansant
- Octobre 2024 : Défilé Halloween
- Novembre 2024 : Beaujolais

